

Service Recrutement et Carrière
Dossier suivi par Christelle Gruget
Mail : christelle.gruget@inria.fr
Tél. 01 39 63 55 16

**DECISION N° 2024-308
PORTANT COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS INTERNE N°CI-AI-2024
(CONCOURS INTERNES IT)**

Le Président-directeur général d’Inria,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la recherche,

Vu le décret n° 86-576 du 14 mars 1986 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l’Institut national de recherche en informatique et en automatique et notamment son article 19,

Vu l’arrêté du 31 mai 2024 fixant au titre de l’année 2024 l’ouverture d’un concours interne pour le recrutement d’assistants ingénieurs ;

Vu la décision n° 2024-307 du 9 septembre 2024 fixant la liste des experts scientifiques et techniques à l’Institut national de recherche en informatique et en automatique ;

DECIDE

Article unique : Le jury du concours interne n°CI-AI-2024, pour l’accès au corps des assistants ingénieurs, toutes BAP confondues, est composé de la façon suivante :

- Khallihanna KRAIDACHE, Président,
- Djurdjura MERAD, Cadre RH,
- Caroline LOTHE, Représentante du personnel,
- Saïd AISSAOUI, Expert métier interne,
- Samy AÏT-MOHAMMED, Expert métier externe.

Le Président-directeur général d’Inria,
Bruno SPORTISSE